

# LES PANIERS PAYSANS DU GIENNOIS

Maison des Associations  
45500 GIEN



**ARTISANNE**  
**Nathalie GIZARD**



Tél. : 06 05 33 74 64  
Mail : nathalie.gizard@gmail.com

## CONTRAT Crêpes & Galettes

2025

### CONSUM'ACTEUR-TRICE

NOM :

Adresse e-mail et Tél. :

Mars	Juin	Sept.	Décembre
20	19	25	18
Fêtes de saisons			

Crêpes et Galettes	Nature (vide) à l'unité	1,00 €			
	Nature (vide) par 6	5,50 €			
	Nature (vide) par 10	8,50 €			
Crêpes sucrées	Sucre de Canne	1,80 €			
	Miel	1,90 €			
	Beurre-sucre	2,00 €			
	Sucre-citron	2,10 €			
	Confiture au choix : fraise, abricot et myrtille	2,20 €			
	Caramel au beurre salé	2,30 €			
	Crème de marrons	2,40 €			
	Sirop d'érable	2,50 €			
	Chocolat au choix : noir, blanc, lait et nocciolata	2,80 €			
	Miel Noisettes	2,50 €			

<b>TOTAUX MENSUELS</b> →				
<b>TOTAL CONTRAT</b> →				

Termes du contrat : la livraison a lieu les jeudis aux dates indiquées de 17h30 à 19h00,  
à la Maison des Associations Av. Paulin Enfert 45500 GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité (en espèces, ou par chèque à l'ordre de "Nathalie GIZARD"), soit en une seule fois ou par mois. Possibilité de faire un contrat fondant.

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc, éventuel report de certaines livraisons). En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consomm'acteurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Signatures, précédées de la mention "Lu et approuvé" + Date

ARTISANNE

CONSUM'ACTEUR-TRICE